



PARLEMENT EUROPÉEN

**Marc Joulaud**

Député européen

Maire de Sablé-sur-Sarthe

Commission du Développement Régional

Commission de la Culture et de l'Éducation

Monsieur Pascal ROGARD

Directeur Général

SACD

11 bis rue Ballu

75442 Paris Cedex 9

FRANCE

Bruxelles, le 3 mars 2017,

Monsieur le Directeur Général,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 27 février concernant mon rapport sur le droit d'auteur dans le Marché Unique Numérique et vos inquiétudes à son sujet. Je souhaitais donc saisir cette occasion pour rappeler mon engagement en faveur du droit d'auteur et de la rémunération des auteurs.

Depuis bientôt trois ans que je travaille sur le droit d'auteur au sein de la commission Culture et Éducation du Parlement européen, j'ai toujours eu à cœur de défendre les créateurs et de responsabiliser les plateformes internet, dans le prolongement des positions qui sont celles de la France. Ainsi, j'ai mené un combat sans relâche dans tous les textes sur lesquels j'ai travaillé afin d'empêcher, avec succès, la propagation des idées prônant la fin du droit d'auteur.

Ce travail de longue haleine, et la manière dont je le mène, m'a amené la confiance et le respect de tous les acteurs impliqués dans le débat sur le droit d'auteur, qu'ils partagent ou non mes convictions. Cet engagement en faveur des auteurs a amené mes pairs, avec le soutien du secteur culturel, à me faire l'honneur de me confier la responsabilité de mener le travail sur la réforme du droit d'auteur qui, comme vous le soulignez, est un débat très difficile.

Ma conviction quant à la nécessité de protéger la propriété intellectuelle et de mettre fin à l'hypocrisie des plateformes n'a pas changé depuis, soyez en assuré.

Par ailleurs, comme je l'ai expliqué à vos représentants lors de mon rendez-vous avec eux à Strasbourg le 22 novembre dernier, ainsi qu'à tous vos homologues européens, je soutiens le principe d'un droit inaliénable à la rémunération pour les auteurs. Son absence de la première version de mon rapport n'est donc nullement à interpréter comme un reniement de ma part sur le sujet et j'ai toute confiance quant au fait que ce droit sera reconnu dans mon rapport.

Je serai heureux de pouvoir discuter plus longuement avec vous du sujet à l'occasion d'un rendez-vous dans les prochaines semaines, dont nous pourrions convenir en fonction de nos emplois du temps respectifs.

Dans l'attente de cet échange, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur Général, mes salutations respectueuses. *Bien à vous.*

Marc JOULAUD

[marc.joulaud@ep.europa.eu](mailto:marc.joulaud@ep.europa.eu)

(Bru) +32 (0)2 28 45 243 / (Str) +33 (0)3 88 75 243

Parlement européen, ASP 13E209, 60 rue Wiertz, B-1047, Bruxelles